



VILLE DE
LA ROQUE
D'ANTHERON

République Française

CONSEIL MUNICIPAL DECISION DU MAIRE

N° 01/24 : APPROBATION D'UNE RESILIATION DE BAIL DU LOCAL PLACE DE LA FENIERE DETENU PAR L'ENTREPRISE BPHP

Le Maire de LA ROQUE D'ANTHERON,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,
- Vu la Délibération N° 23/20 du 24 Mai 2020,
- Vu la Délibération N° 28/20 du 24 Mai 2020,
- Vu la demande de résiliation d'un bail commercial détenu par l'entreprise BPHP représentée par Monsieur Yassine MAHJOUBI, fournisseur de système de climatisation,

APPROUVE la résiliation, avant terme, d'un bail relatif à la location d'un local, situé Place de la Fenière, établi entre la Commune et l'entreprise BPHP, représentée par Monsieur Yassine MAHJOUBI,

DIT que la convention conclue le 28 février 2019 est résiliée, sans indemnité pour le preneur, à compter du 31 janvier 2024.

Fait à LA ROQUE D'ANTHERON, le 6 février 2024

Le Maire :


Jean-Pierre SERRUS

Acte rendu exécutoire après télétransmission
En Sous-Préfecture le...12...FEV...2024
Et de la publication ou notification le